

Le Courrier des retraitées et des retraités 62



FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE
Section du Pas-de-Calais

Directrice de la publication :

Elisabeth BODIN

Fgr-fp62@orange.fr

Actualités sur le site national : <http://>

Février 2026

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FGR-FP 62

Mardi 10 Mars 2026

à

HESDIN la FORET

Salle du théâtre

Place d'Armes

(à côté de la mairie)



Suivie d'un repas
au restaurant

« Un tiot truc en plus »

Modalités d'inscription
sur l'invitation.

Merci de respecter la date limite
d'inscription (1^{er} mars)



Éditorial

« Le pessimisme est d'humeur, l'optimisme est de volonté ». Cette phrase du philosophe Alain est nécessaire aujourd'hui pour les militant.es que nous sommes.

Instabilité politique, menace d'extension des conflits, dirigeants internationaux de plus en plus belliqueux et ignorants des vrais besoins de leur pays au bénéfice des prédateurs financiers, montée d'idées nauséabondes qui excluent, stigmatisent et violentent. Tout cela pourrait nous porter au pessimisme et au repli sur soi. Mais nous savons que le progrès social, l'égalité, la solidarité se sont toujours construits dans des mouvements revendicatifs larges et unitaires.

C'est pourquoi cette année encore nous étions présent.es dans toutes les instances où nous siégeons et dans nos réunions pour informer, échanger, défendre nos revendications pour une augmentation significative de nos pensions, une meilleure protection sociale avec le 100% sécu, une prise en compte réelle des besoins dans le domaine de la santé et de la perte d'autonomie.

2026 ne sera pas différente. Les chantiers sont nombreux, défense des retraité.e.s face à la mise en place des nouvelles conditions de protection sociale complémentaire, soutien aux rev. départemental pour la création d'un CHU multipolaire dans le Pas de Calais, défense des Services Publics .

2026 est aussi une année de congrès. Moment de réflexion mais aussi construction de la feuille de route de la FGR-FP pour les 3 années à venir.

L'Assemblée Générale départementale es congrès national. C'est le moment indispensable à la vie démocratique de notre association et à l'élaboration de notre feuille de route.

Alors n'hésitez plus, rejoignez nous le 10 Mars à Hesdin la Forêt et emmenez avec vous toutes et tous les inquiet.es ... même les plus pessimistes!



Elisabeth BODIN Secrétaire départementale

2025



- Commissions exécutives
- Assemblée générale
- Commission exécutive régionale
- Réunions du CDCA
- Participation au congrès de l'Union Fédérale des retraités de la CGT
- Participation aux Burburaines,
- Participations aux réunions syndicales pour les futur.es retraité.es...
- Pour commencer l'information sur la mise en place des nouveaux textes sur la Protection Sociale Complémentaire, 5 réunions ont été réalisées, rassemblant une centaine de personnes dans tout le département.
- Des rassemblements avec les actifs ou les retraité.es du groupe des 9 à Lens, Béthune ou Arras ont permis de porter nos revendications auprès du préfet et des sous-préfets concernant le pouvoir d'achat, la protection sociale, les Services publics.

Les membres de la commission exécutive issue de l'assemblée générale 2025 ont été présents dans

Pour développer encore les contacts, si vous le souhaitez, merci d'envoyer votre adresse mail à : fgr-fp62@orange.fr.

toutes ces réunions pour faire vivre les revendications des retraitées et retraités de la Fonction Publique du Pas de Calais.

A cela ajoutons les réunions de la commission nationale de la FGR-FP et du HCFEA (Haut Conseil de la Famille et de l'Age) auxquelles participent Michel Salingue et Alain Dercourt.

2025 se termine dans un climat d'incertitude politique, de remise en cause constante des acquis pour les retraitées et les retraités (gel des retraites, suppression des 10 %, menaces sur les pensions de réversion ...)

Notre vigilance et notre présence partout où cela est possible sont d'autant plus importantes. Nous serons toujours là en 2026.



N'OUBLIEZ PAS LE 8 MARS !

POUR

- ◆ Lutter effectivement contre les discriminations professionnelles.
- ◆ Favoriser l'accès des femmes à tous les emplois.
- ◆ Assurer effectivement l'égalité salariale, de carrière et de pension.
- ◆ Développer des politiques publiques de mode d'accueil de la petite enfance.



Les BURBURAINES 2025

Le journal a été édité. Vous le retrouverez joint à ce N° du courrier des retraité.es 62. Rendez vous pour la prochaine édition 2026, sans doute toujours à Burbure.



Le 68^{ème} congrès de la FGR-FP aura lieu à Port-Leucate

Port-Leucate, dans la région Occitanie et le département de l'Aude, accueillera les congressistes provenant de toute la France métropolitaine et ultramarine du 19 au 21 mai 2026.

Membres du bureau national, représentant.es des syndicats, secrétaires régionaux, délégué.es départementaux, toutes et tous auront la même volonté : élaborer la feuille de route de la FGR-FP pour les trois années à venir. Revendications, place des retraité.es dans la société, Fonction Publique, fiscalité, actions, partenariats... seront débattus, rédigés puis soumis au vote du Congrès.

C'est aussi l'occasion unique d'échanger sur nos pratiques locales, de rencontrer nos partenaires du G9, du pôle des retraités, des syndicats et associations.

Ce Congrès sera marqué par la réforme de la Protection Sociale dans la Fonction Publique d'État. Après notre campagne d'information menée dans de nombreux départements, le moment du choix de la complémentaire santé va être inscrit au calendrier.

Chaque retraité.e de la Fonction Publique devra opter pour un contrat soit collectif soit individuel. Le Congrès aura à débattre de cette question d'importance tout en rappelant la nécessité d'une Sécurité sociale à 100 %.

Nos représentant.es du Pas de Calais, désigné.es lors de l'AG départementale, y participeront et vous rendront compte de leur implication à ce moment si important pour les retraité.es de la Fonction Publique.

Alain Dercourt

Voici quelques extraits des textes qui seront travaillés lors du prochain congrès :

PROTECTION SOCIALE : *Les secteurs de la santé et du Grand Âge doivent faire l'objet d'un débat national pour la redéfinition et l'évaluation des besoins et des investissements nécessaires à une loi de programmation à la hauteur des enjeux.*

PLACE DES RETRAITÉ.ES : *Par leurs mobilisations collectives, les retraité-es ont pris leur place dans le mouvement social au sein du Pôle des Retraités de la Fonction Publique et principalement le groupement unitaire de 9 organisations associatives et syndicales, dit « Groupe des 9 ».*

FISCALITÉ : *La FGR-FP appelle donc à une véritable réforme fiscale d'ampleur qui garantisse une réelle justice fiscale, sociale et environnementale pour une meilleure répartition des richesses.*

LA FONCTION PUBLIQUE dans ses trois versants : Etat, Hospitalière, Territoriale doit rester un des piliers essentiels de la République parce qu'elle est un instrument de l'action publique, tout en garantissant un traitement égalitaire des citoyens.

**L'INTEGRALITÉ DES TEXTES
APPROUVÉS SERA DISPONIBLE
APR ÈS LE CONGRÈS SUR LE
SITE DE LA FGR-FP**

D
A
X

2
0
2
3





PRISE EN CHARGE DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Si cette question relève de la politique du Conseil Départemental, les crédits y afférents proviennent, pour

l'essentiel, des budgets de l'État et de la Sécurité sociale.

C'est au sein du CDCA (Conseil Départemental pour la Citoyenneté et l'Autonomie) dans lequel siège la FGR-FP 62 qu'est débattue, à titre consultatif, la politique départementale de prise en charge de la perte d'autonomie.

Récemment le CDCA a fait le point sur la situation et, surtout, examiné les perspectives. Les services d'aide à domicile comme les EHPAD rencontrent de graves problèmes de recrutement de personnels liés à l'attrait des métiers (rémunérations, conditions de travail, formation).

Même si, globalement, la population du Pas de Calais connaîtra dans les années à venir une baisse notable, le nombre de personnes âgées dépendantes augmentera de 50 % d'ici 2040 et devrait doubler d'ici 2070.

Au plan national, c'est au Haut Conseil de l'Âge dans lequel siège la FGR-FP qu'est examinée la politique nationale en direction des personnes âgées en perte d'autonomie.

Actuellement, la question des EHPAD fait l'objet d'études qui révèlent que plus de 70 % sont en déficit structurel et chronique... et la seule réponse qu'y apporte le gouvernement passe par l'augmentation des tarifs déjà prohibitifs. Les études montrent que l'entrée en EHPAD s'opère de plus en plus tard réduisant la durée d'hébergement en établissement à 18 mois en moyenne.

Pour la première fois, à une large majorité, le Haut Conseil de l'Âge a émis un avis défavorable au PLFSS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale).

Le 12 février Charlotte Parmentier-Lecocq, ministre en charge de l'autonomie et du handicap, devrait présenter un énième Plan grand âge... mais dont les questions de financement seront reportées à l'élection présidentielle de 2027 !

Michel Salingue

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE...OÙ EN EST-ON ??



La mise en place de la loi de 2019 de transformation de la Fonction Publique qui prévoit le découplage santé prévoyance et la prise en charge à

hauteur de 50% de la complémentaire santé par les ministères peut être vue comme une avancée pour les actifs mais certainement pas pour les retraité.es qui sont, bien sûr, exclu.es de la prise en charge à 50%.

Depuis plusieurs mois nous avançons pas à pas vers une clarification de la situation des retraité.es qui seront appelé.es, dans les 2 années qui viennent, à faire un choix de contrat :

- ◆ Entrer dans les contrats collectifs proposés par les complémentaires santé aux actifs, à taux variables.
- ◆ Négocier un contrat individuel, dont nous ne savons rien à ce jour.

Plusieurs réunions ont été organisées dans le département pour alerter, informer et échanger avec les adhérent.es FGR-FP et d'autres retraité.es.

Dans ces réunions se sont exprimés beaucoup d'incompréhensions mais aussi de la colère devant la situation des retraité.es qui sont de plus en plus considéré.es comme une charge et que l'on exclut de toute solidarité intergénérationnelle.

4 Courrier du Retraité 62 | Février 2026

Aujourd'hui qu'en est-il ? Quelle sera la place des retraité.es dans ces contrats, à quel prix et surtout avec quelle évolution des cotisations et quel niveau de remboursement des soins ? Beaucoup de questions restent en suspens.

Dans les mois qui viennent nous nous adresserons aux « mutuelles » concernées par ces contrats pour obtenir des informations plus précises.

De nouvelles réunions seront programmées dans différents lieux du département en présence, si possible de représentants de ces organismes.

Pour la FGR-FP le seul système réellement solidaire qui attribue à chacun selon ses besoins et demande une contribution selon ses moyens c'est la Sécurité sociale. Elle est moins onéreuse dans les frais de gestion et ne laisse personne de coté quelque soit son âge ou ses revenus.



Elisabeth Bodin

**LA RÉPONSE NÉCESSAIRE
ET SOLIDAIRE :
LE 100% SÉCU !!**